

FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE
LES CAHIERS ROUGES

Gret Haller

L'EUROPE

UN ESPACE DE LIBERTE

Le rôle politique de l'individu
en des temps de nationalisme

Traduit par Béatrice Aubert

Avec des extraits de textes de Denis de Rougemont et d'Alfred Kölz

L'Europe est confrontée à un défi comparable à celui qu'elle avait déjà connu à la fin du XVIII^{ème} siècle. C'est à cette époque que fut inventé l'Etat national démocratique et, dans son sillage, le concept de citoyen. Le citoyen, politiquement individualisé et libre de critère d'appartenance lié à l'origine, participe à la définition de l'ordre politique et juridique de son pays et il le fait en portant son regard vers l'avenir. A cette individualisation politique du citoyen s'opposent, de nos jours, des courants nationalistes. Ceux-ci cherchent à enfermer, à nouveau, les personnes dans une identité collective liée à l'origine et à une vision passéiste.

En dépit de cela, on voit émerger, dans l'Union européenne, une nouvelle figure étatique. Cette figure n'est pas un nouvel Etat ; elle repose, bien davantage, sur l'idée d'une institutionnalisation de la coopération. Les citoyens qui ont acquis leur individualisation politique peuvent devenir des citoyens européens, même si le pays dont ils sont ressortissants n'est pas membre de l'Union européenne.

Les extraits de textes des auteurs suisses Denis de Rougemont (1965) et Alfred Kölz (2002) montrent certaines lignes convergentes entre la Suisse et l'Europe. La conception qu'on se fait, en Suisse, de l'Etat, conception fondée sur l'individualisation et le fédéralisme, n'est pas sans lien avec la culture politique qui se développe actuellement en Europe.

L'auteure

Gret Haller (* 1947) étudia à l'Université de Zurich, où elle obtint un doctorat dans le domaine des droits de l'homme. Dès 1975, peu après l'entrée en vigueur en Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme, elle occupa le poste de collaboratrice scientifique de ce domaine à l'Office fédéral de la justice. Restée à Berne, elle y fut ensuite, entre 1978 et 1984, d'abord avocate indépendante puis membre du gouvernement de la ville de Berne. Elue par la suite au Conseil national, elle le présida en 1993/1994. Passée à la diplomatie, elle fut nommée ambassadrice de Suisse auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, puis nommée par l'OSCE médiatrice des droits de l'homme, à Sarajevo, de 1996 à 2000. De 2006 à 2011, chercheuse associée à l'Université Goethe de Francfort s. M., elle travailla dans le domaine de la philosophie du droit. Actuellement, elle se consacre à l'écriture politique – voir notamment www.grethaller.eu. En 2004, l'Université de Saint-Gall lui décerna le titre de docteur honoris causa.